

Respectez nos espèces sensibles et nos zones protégées Déclaration d'engagement

En tant qu'**entreprise touristique**, nous souhaitons que nos clients puissent découvrir notre paysage sans compromettre les objectifs de protection de la nature et sans déranger la faune sauvage, ni mettre en péril son existence.

Nous nous engageons à:

1. respecter les règles des zones légalement protégées ;
2. informer nos clients sur les zones et activités soumises à réglementation et les règles de comportement responsable ;
3. utiliser *la carte de sensibilité de la faune au dérangement* pour la préparation de nos activités et offres en nature (selon la procédure prévue dans la charte) ;
4. garantir la traçabilité écrite de toutes les activités et offres touristiques que nous proposons (que nous planifions et réalisons) en nature dans le Parc (auto-contrôle) : date et l'horaire de l'activité, les lieux de l'activité ou le parcours effectué (sur carte ou de manière aisément et précisément localisable), la nature de l'activité et le nombre de participants ; indiquer le cas échéant pourquoi nous aurions été amenés à déroger au parcours initialement prévu (garantie de sécurité) ;
5. accepter les contrôles effectués par le Parc ou ses mandataires, en facilitant leur travail et en communiquant les informations requises pour la vérification de la satisfaction des exigences ;
6. former et informer notre personnel sur la thématique et sur l'usage de la carte de sensibilité et des supports concernant les zones protégées préparés par le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (séance annuelle de formation d'environ une heure, par la personne en charge du projet au Parc) ;
7. mettre le matériel proposé par le Parc à disposition de nos clients ;
8. mettre un lien sur notre site internet vers la page de référence du site du Parc ;
9. transmettre au Parc les remarques et informations de nos clients utiles à l'accomplissement de ces objectifs.

Entreprise : GruyèreEvasion (siège à Grandvillard)

Personne de contact pour cet engagement : Francis Maillard

Adresse : Case postale 152

NPA, localité : 1635 La Tour-de-Trême

Téléphone : 0041 79 377 27 44

Courriel : info@gruyere-evasion.ch

Nom et prénom : Maillard Francis

Date, et signature : 12.10.2020



La présente déclaration est valable deux ans, puis renouvelable d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Le Parc mentionne les signataires de cet engagement sur son site internet et dans son programme annuel *Parc à la carte*.